

Nous désirons exprimer à Votre Excellence le profond respect avec lequel cette Chambre l'a entendue énoncer la conviction qu'aux hommes publics de l'*Amérique Britannique du Nord* est maintenant laissée la décision de la question de savoir si la vaste étendue de pays qu'ils habitent sera réunie en un seul Etat, combinant dans ses limites tous les éléments de grandeur nationale, pourvoyant à la sûreté de ses parties constituantes et pouvant contribuer à la force et à la stabilité de l'empire; ou si les diverses provinces dont elle se compose resteront dans leur présente condition fragmentaire et isolée, comparativement impuissantes pour leur aide mutuelle, et incapables de se charger de leur propre part de responsabilité impériale.

Nous nous unissons au vœu fervent de Votre Excellence que, dans la discussion d'une question d'une telle importance, nous arrivions à des conclusions propres à faire honneur à notre Souveraine et à assurer le bonheur de ses sujets.

Laquelle dite adresse étant lue par le greffier, a été unanimement agréée.

Ordonné que la dite adresse soit grossoyée et qu'elle soit signée par l'honorable Orateur de cette Chambre.

Ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par toute la Chambre.

Ordonné que les membres du Conseil Exécutif qui sont membres de cette Chambre se rendent auprès de Son Excellence le gouverneur-général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite adresse.

L'honorable Sir E. P. Taché a informé la Chambre que, conformément à l'ordre, il s'était rendu auprès de Son Excellence le gouverneur-général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence recevoir l'adresse de cette Chambre, et que Son Excellence a fixé demain, à trois heures et demie de l'après-midi, à l'Hôtel du Gouvernement, en cette ville.

L'honorable M. Alexander a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de chemins et autres ouvrages dans le *Haut-Canada*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable Sir E. P. Taché,

La Chambre s'est ajournée.

---